Bienvenue au CDI

Le CDI (Centre de Documentation et d'Information) est un lieu de lecture et de travail accessible gratuitement aux élèves et aux personnels du collège. Il offre un fonds documentaire diversifié : usuels, livres documentaires…

C'est un **espace d'information** grâce aux nombreuses ressources disponibles en libre accès; un **lieu de formation** qui a pour vocation de permettre aux élèves de se forger une culture de l'information et de favoriser leur autonomie; un **lieu de lecture et d'ouverture culturelle** pourvu d'un fonds documentaire riche et diversifié afin de développer chez les élèves le plaisir de lire et d'éveiller leur curiosité.

Les ressources

Vous trouverez au CDI :

- des fictions (romans, contes, poésie, théâtre, albums et bandes dessinées)

- des livres documentaires, en adéquation avec les programmes scolaires mais permettant également d'encourager la curiosité des élèves

- des dictionnaires, des encyclopédies et des manuels scolaires

- des journaux et des revues (*Okapi, Arkéo Junior, le Monde des ados, Science et vie junior…*)

- le kiosque Onisep, un espace dédié à l'orientation

- 7 postes informatiques

Les horaires d'ouverture

Le CDI est ouvert 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h15 à 12h10 et de 13h à 16h35.

Les élèves peuvent y venir pendant les heures de permanence, entre 13h et 13h35 ou dans le cadre d'une séance pédagogique avec un professeur et la documentaliste.

Un planning hebdomadaire, affiché à coté de la porte d'entrée, leur permet de s'informer sur les plages horaires disponibles.

Ils doivent avoir une activité conforme à l'identité du lieu

Les activités possibles au CDI

Lire

Faire des recherches, s'informer, travailler à un exposé…

Consulter des documents (revues, sites internet) sur les métiers

Emprunter des documents

Utiliser des logiciels informatiques, faire une recherche sur Internet. L'utilisation des ordinateurs du CDI est réservée aux activités pédagogiques : tout autre usage est interdit sauf autorisation expresse de la documentaliste. Une charte d'utilisation d'Internet est incluse dans le règlement intérieur du collège.

> Le logiciel BCDI permet d'accéder à la base de données du CDI et de retrouver tous les documents disponibles pour vos recherches (livres, articles de périodiques, sites internet…).

Demander de l'aide ou un conseil au professeur-documentaliste pour effectuer une recherche, choisir un roman…

Les emprunts

Les élèves peuvent emprunter 3 documents (mais seulement deux BD à la fois) pour une durée de 2 semaines éventuellement renouvelable.

En fin d'année scolaire, les livres non ramenés ou abîmés sont facturés.

Les règles de vie au CDI

Les élèves qui viennent au CDI doivent adopter une attitude polie et calme, en accord avec l'ambiance qu'exige une médiathèque : le chuchotement est préconisé. Ils doivent respecter les autres utilisateurs (adultes, élèves) ainsi que les documents et le matériel informatique. Après utilisation, les documents doivent être rangés à leur place, en conformité avec le système de classement. Les casquettes, téléphones, MP3… sont interdits au CDI. Les sucreries et boissons sont proscrites. Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions.

A bientôt